SOCIÉTÉ : AU FIL DE L'ACTUALITÉ



C'est avec inquiétude que je vois chaque jour ma collection d'excentricités et d'inepties propres au genre humain s'enrichir avec la collaboration des médias. Ces singularités y sont traitées sans vergogne ni retenue avec souvent une indifférence qui sidère. En d'autres temps beaucoup de ces faits divers (de société disent certains) seraient passés sous silence. Aujourd'hui il semble que plus les comportements choquent plus il apparait nécessaire d'en parler. Je propose quelques échantillons qui ont retenu mon attention, et que je souhaite partager avec vous. Si tout n'est pas qu'affaire d'éducation et de morale, il n'y a peut-être pas de quoi s'offusquer.

Voici quelques perles plus ou moins anciennes relevées lors du trimestre 2024 :

1) 11 janvier 2024 – **Nordahl Lelandais** le célèbre pédophile violeur de petites filles et de militaire (1), condamné à perpétuité et que tout le monde pensait en train de moisir au fond d'un cachot pour expier ses crimes, vient d'être papa !?!? Les médias, plus pressés de nous expliquer comment il avait réussi ce tour de force avec l'aide de la pénitentiaire plutôt que de s'appesantir sur ce qui s'apparente à un nouveau viol… de la morale, ont fait des gorges chaudes de ce fait divers… si vous me permettez l'expression.

2) 30 janvier 2024 – Considérant que leurs frais se trouvaient amputés par l'inflation, **les sénateurs ont décidé d'augmenter de 700 euros l'avance de frais de mandat** (AFM) qui leur est due. De leur côté, les députés ne sont pas restés inactifs. En Commission ils ont aussi décidé de s'attribuer une augmentation de plus de 300 euros. Mais ils ont

rejeté la proposition de la NUPES d'augmenter SMIC ! Charité bien ordonnée… Voyez l'édito d'Alexi Poulin sur Sud Radio.

3) 30 janvier 2024 – L'État a protégé la multinationale Nestlé qui a transformé ses eaux minérales naturelles en… eaux naturelles trafiquées voire remplacées par l'eau du robinet . Cela s'appelle une arnaque, une fraude, une tromperie… L'exemple venant d'en Haut, il va falloir s'attendre à une multiplication de nouvelles arnaques à grande échelle… et avec la bénédiction de Bercy ?

4) 2 février 2024 – Un détenu a exploité une visite au musée pour se faire la belle. Il y a peu, c'est à l'occasion d'une sortie en forêt de Fontainebleau que deux autres détenus avait profité de l'air pur pour se faire la malle. Tant de sollicitude à l'égard de condamnés est profondément troublant. A quand le retour des chaînes aux pieds, à l'américaine ?

5) 3 février 2024 – Nouvelle attaque au couteau à Paris (Gare de Lyon). Ce serait la 16ème depuis mars 1999 ! Un malien cette fois en est l'auteur. Les médias bien sûr se sont emparés de l'affaire et du côté de Radio France on a exprimé un Ouf de soulagement en informant les citoyens qu'il ne s'agissait pas d'une attaque terroriste ! L'homme serait un déséquilibré comme on en rencontre de plus en plus. Entre nous, pour attaquer des passants à coups de couteau en criant, ou pas, Allahou Akbar (Dieu est plus grand) on ne peut pas être autrement qu'un déséquilibré. Vous noterez en passant que le cri Allahou Akbar prononcé lors d'une agression n'authentifie pas forcément un acte terroriste. Cependant, malgré les commentaires rassurants des médias, il est à remarqué que ces attaques ne sont pas réalisées par des hommes blancs de confession chrétienne.

6) 4 février 2024 – Le gaz va augmenter de 5,5 % en septembre 2024 alors que son prix baisse sur les marchés. Motif : l'entretien des canalisations, car, bien que les utilisateurs soient nettement moins nombreux, le réseau de distribution présente toujours autant de tuyaux à entretenir. Le prix du gaz étant par ailleurs indexé sur celui de l'électricité, qu'il se mette à augmenter, il n'y aurait rien de

surprenant. Mais il fallait trouver autre chose de moins douloureux comme explication. L'électricité devant grimper de 10%, les utilisateurs du gaz s'en sortent donc bien ! Moralité : quelle que soit l'énergie choisie et les justifications invoquées, le citoyen devra passer à la caisse. Il y a plus de 3.000 milliards d'euros de dettes à combler ne l'oubliez pas. Sans compter les indemnités qui sont en préparation. Rien que pour 2023, le déficit du pays s'est élevés à 173 milliards d'euros selon Le Figaro.

7) 4 février 2024 – Jour historique, l**es Parisiens** dont la grande majorité se déplacent grâce aux transports en commun (trains, RER, métro, bus..) et de plus en plus à vélo ou trottinettes, **ont voté (seulement 6% d'entre eux) pour une taxe supplémentaire de stationnement visant les véhicules de type SUV.** Celle-ci coûtera 225 euros pour 6 heures de stationnement aux heureux possesseurs de ces véhicules… qu'ils bénéficient ou pas de la pastille verte ou qu'ils fonctionnent ou pas au carburant bio. Désormais les voitures doivent être petites et fonctionner de préférence à l'électricité, qu'on se le dise ! Tant pis pour les familles nombreuses et/ou possédant des animaux. L'écologie sera punitive ou ne le sera pas !

8) 5 février 2024 – **L'ancien ministre de la Justice (Michel Mercier), jugé pour détournements de fonds publics** alors qu'il agissait comme trésorier du Modem, a été condamné à 18 mois de prison. Son président, François Bayou pourtant censé savoir ce qui se passait dans son parti a bénéficié de l'indulgence du tribunal (relaxé au bénéfice du doute). Une peine de 30 mois d'emprisonnement, une amende de 70.000 euros et une peine inéligibilité de 3 ans avec sursis, rien que ça, avait pourtant été requises à son encontre par le Parquet. «*Responsable mais pas coupable !*» Un air de déjà vu. Macron va pouvoir enfin compléter l'équipe ministérielle par la nomination des secrétaires d'État attendus par le récent Premier ministre Attal depuis plusieurs jours. Un nouveau destin politique se prépare-t-il pour la Palois Bayou ?

9) 16 février 2024 – Le Président Macron a annoncé une aide militaire supplémentaire de 3 milliards d'euros à l'Ukraine. Le 18 février 2024 le ministre Bruno Le Maire annonçait gravement de son côté la nécessité

pour l’État de faire 10 milliards d’euros d’économies… sans augmenter les impôts. Cherchez l’erreur !

10) 18 mars 2024 – Les médias nous apprennent qu’une proposition de loi sur la discrimination capillaire sera examinée à l’Assemblée mercredi 20 mars 2024. Bien qu’aucune discrimination apparente ne justifie cette loi, le rapporteur, un dénommé Olivier Serva député Liot de la Guadeloupe, anticiperait en se basant sur des statistiques États-uniennes, la France étant toujours en retard par rapport à ce pays modèle. On s’en est aperçu avec le wokisme (sorte d’état d’éveil face à l’injustice) qui nous empoisonne la vie ! Mais, mieux vaut prévenir que guérir !

(1) Il a violé et tué la petite Maëlys de Araujo, tué et violé le caporal Arthur Noyer, agressé sexuellement une de ses petites cousines.

Sources : illustration : https://zone911.com/divers/29641-faits-divers-voici-quelques-evenements-qui-ont-retenu-notre-attention – https://www.vanityfair.fr/article/avant-les-deputes-les-senateurs-se-sont-accorde-une-belle-augmentation-en-toute-discretion – https://www.youtube.com/watch?v=5cOzq01w5yA – https://www.ladepeche.fr/2024/01/25/300-euros-de-plus-pour-les-deputes-grace-a-une-augmentation-de-leurs-frais-de-mandat-11719366.php – https://www.lefigaro.fr/conjoncture/france-le-deficit-de-l-etat-calcule-a-173-3-milliards-pour-2023-20240124 – https://www.cnews.fr/france/2024-02-03/paris-un-detenu-de-24-ans-sevade-lors-dune-sortie-au-musee-du-quai-branly-1449034 – https://www.rtl.fr/actu/justice-faits-divers/les-infos-de-5h-fleury-merogis-ce-que-l-on-sait-de-l-evasion-de-deux-detenus-7900297762 – https://www.francebleu.fr/infos/societe/prix-du-gaz-la-facture-augmentera-bien-de-5-5-a-10-5-au-1er-juillet-2024-2306649 – https://www.dhnet.be/actu/monde/2024/02/05/jusqua-225-pour-6-heures-de-stationnement-a-paris-ce-que-vous-risquez-vraiment-si-vous-vous-rendez-en-voiture-dans-la-capitale-francaise-4T2HYCVNWNANJLUCHPRTHNVJ74/ – TF1 – Le Monde – Le Point